



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité

Question écrite n° 106168

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les demandes d'adaptation des exigences de sécurité et de prévention requises auprès des assistantes maternelles. En effet, l'association "Grégory Paquin", qui regroupe des parents dont les enfants ont perdu la vie chez leur nourrice, réclame que ces dernières aient désormais l'obligation de s'équiper d'un *babyphone*. Cela permettrait une meilleure surveillance des enfants durant leur sommeil, notamment en cas de signes de détresse respiratoire. Elle lui demande donc ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106168

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2011, page 4175

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)